



AVIS DE COURSE

Epreuve : Regate de Ligue LASER

Niveau : 5A

Date : 25 novembre 2018

Support / Classe : LASER ST / RADIAL / 4.7

Lieu : St Quentin en Yvelines

1. La régatée sera régie par :

- Les **Règles** telles que définies dans les **Règles de Course à la Voile**,
- Les règlements fédéraux.

2. Publicité :

Les bateaux peuvent être tenus d'arborer la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Si cette règle est enfreinte la réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique (DP)

3. Admissibilité :

La régatée est ouverte à tous les bateaux de la classe LASER. **Standard, Radial, 4.7** Les coureurs devront être à jour de leur cotisation à la classe Laser (AFL)

4. Inscriptions :

Pour confirmer son inscription, chaque concurrent devra présenter :

- Sa **licence FFVoile** valide de l'année en cours, accompagnée d'une **autorisation parentale** pour les mineurs.
- Un **certificat médical de non contre-indication**,
- Si nécessaire l'autorisation de port de publicité
- Le certificat de jauge ou de conformité

5. Droits à payer : Néant

6. Programme du 25 novembre 2018:

Confirmation des inscriptions : **9h00- 10h00**

Signal d'avertissement de la première course à : **10 heures 30**

Remise des prix prévue : **A l'issue des courses**

7. Instructions de Course :

Les Instructions de Course seront disponibles à la confirmation de l'inscription.

8. Communication radio :

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

9. Décision de courir :

Les concurrents participent à la régatée entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

10. Composition du Corps Arbitral :

Présidente du Comité de Course : **Philippe Guesney**

Adjointe du Présidente du Comité de Course :

Président du jury :

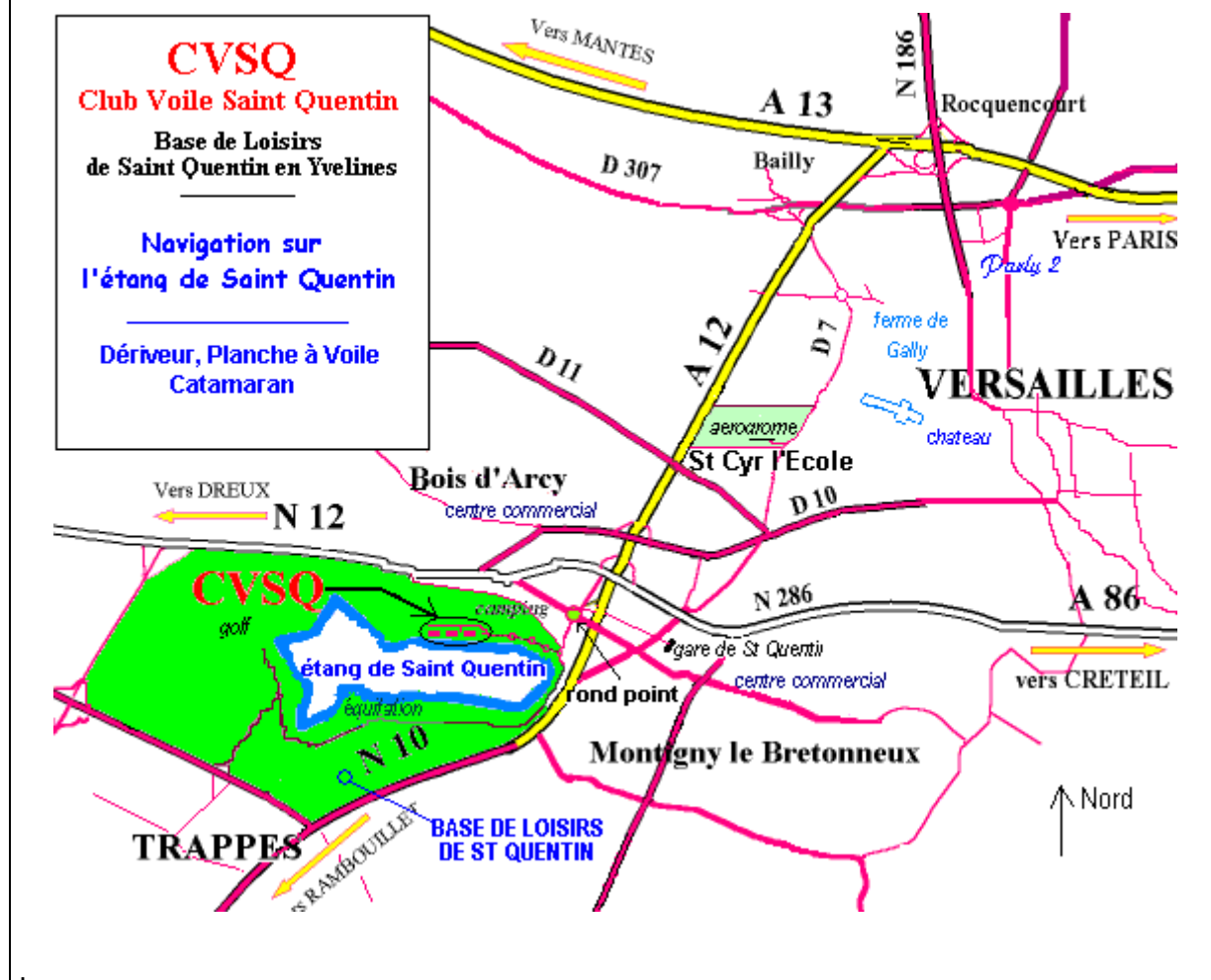
Informations complémentaires Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :

Club Voile Saint Quentin

email: contact@cvsq.fr <http://www.cvsq.fr>

ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous :



Club Voile St Quentin Base de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines

Accès :
Autoroute A 12
Sortie Saint Quentin
Ou A 86 puis N 286.
(au rond-point suivre les flèches.)

Le centre de voile est situé
sur la partie Nord de la Base de Loisirs côté Bois d'Arcy, Montigny le Bretonneux
(L'entrée est près du Camping)
La partie Sud de la Base est côté Trappes (autre entrée possible)

Position GPS :
Latitude : 48° 47,38 Nord
Longitude : 2° 1,14 Est